



Lavaur, le 27 janvier 2021

SE-EPM de LAVAUUR

Tous vaccinés !!!

Les agents ont leur dose !!!!!

Malgré la somme de textes encadrant cette crise sanitaire, force est de constater que l'EPM de LAVAUUR est encore une fois exclu des mesures garantissant la « haute sécurité » des agents.

Depuis plusieurs mois, les représentants syndicaux interpellent lors des instances Territoriales et Régionales sur la situation sanitaire au sein de l'EPM de Lavaur, qui est de plus en plus préoccupante et met potentiellement en danger les agents.

En effet, l'EPM de Lavaur est une fourmilière, loin d'être en concordance *avec les mesures mises en place dans le cadre de l'évolution de l'épidémie de la Covid-19 pour les services du ministère de la justice (note du 20 janvier 2021)*. Alors que les directives nationales prônent le télétravail, la mise en place d'organisation de travail, les gestes barrières, la limitation des déplacements, des regroupements et rassemblements, à l'EPM les agents sont confinés dans un espace commun, partagent ordinateurs et téléphones, et sont apparemment vaccinés contre le coronavirus !!!!!

SE-EPM sans Directeur de service depuis plusieurs mois, malgré des propositions adaptées des cadres éducatifs du service, la hiérarchie déconcentrée ne semble pas prendre totalement la mesure de l'environnement dans lequel les agents tentent de survivre. Et nous ne parlons pas des risques psychosociaux !

Les agents ne peuvent poursuivre plus longtemps ces prises de risque, cela a assez duré. Il n'est pas possible de continuer à jouer avec leur santé. Les mesures sont claires et applicables partout, pas seulement dans les bureaux de direction !

Aujourd'hui, il est vital que le fonctionnement du SE-EPM se poursuive avec la présence d'un agent par jour et par unité de vie, en accord avec les directives nationales « en limitant le travail présentiel aux seules missions qui le nécessitent réellement ».